# Les apparitions mariales et le phénomène OVNI

## Les nouvelles évidences de Fatima

### Introduction

Pendant six années, nous avons réussi - Fina d'Armada et moi - à réunir un gros ensemble de témoignages qui, d'une façon nouvelle et complètement inédite (au moins parmi les portugais) fait découvrir le problème des soit-disant « apparitions de Fatima ».

Les principaux événements, comme l'on sait, se sont déroulés des mois de mai à octobre 1917. Cependant, depuis deux années, d'autres petits enfants, dont Lucia, avaient déjà fait des rapports sur des « anges » lumineux et acéphales, de locomotion aérienne, détails qui ne sont pas nouveaux dans la phénoménologie des « apparitions ». Grâce à une autorisation acquise par Fina d'Armada, historienne, nous avons pu reconstituer beaucoup des omissions que la bibliographie connue sur l'affaire présentait et nous avons fini par trouver dans les manuscrits déposés au Sanctuaire de Fatima, quelques documents essentiels à notre travail. Une des pièces les plus importantes et significatives est le témoignage de la « quatrième voyante » (définition que nous lui avons donnée), Carolina Carreira, dont le témoigage était inconnu des chercheurs.

Nous l'avons appelée de ce nom, parce que son expérience nous parle d'un **contact du type télépathique avec une petite entité, avec des cheveux blonds, très jolie et qui insinuait dans sa tête des ordres répétitifs de rapprochement :** « Viens ici, et prie trois Ave-Maria. Viens ici... ». C'était la sensation que le témoin éprouvait, comme elle nous l'a dit quand nous avons eu avec elle notre premier entretien en 1978.

Ainsi, nous l'appelons « quatrième voyante » pour la différencier d'un ensemble assez intéressant sous le point de vue sociologique et représentatif d'une centaine de témoignages de première main. C'est sur elle que nous avons construit notre essai.

De là est né, en 1982, l'ouvrage « **Intervention extraterrestre à Fatima - les apparitions et le phénomène OVNI** », chez Bertrand, Lisbonne, travail qui renforce, selon nous, le caractère objectif et singulier du phénomène « apparition mariale », typique des cultures latines où le catholicisme prédomine. Ça signifie, pour nous, que le phénomène « apparition » est bien réel et survient dans notre environnement spatio-temporel, mais avec comme élément « modérateur » et aussi comme véhicule approprié, la composante religieuse. Le rapport de l'ensemble des caractéristiques physiques et psychophysiques du phénomène « apparition » avec le moderne phénomène OVNI est évident ; la corrélation des effets constatés et le processus respectif, s'alignent sur des profils bien ébauchés, au moins au niveau des hypothèses acceptables, présentées ces dernières années par des noms respectés de la recherche OVNI.

### Le matériel et la méthode

Nos sources sont essentiellement constituées par les interrogatoires et témoignages primordiaux des trois voyants principaux - Lucia, Jacinte et Francisco - ainsi que les témoignages (une centaine) sélectionnés, en présentant cet ensemble comme une base historique stable, et après, nous les avons soumis à la critique, avant d'extraire un des principaux arguments qui valident - selon nous - l'identification de la **cause première** de l'apparition mariale avec celle du phénomène OVNI. Nous l'avons désigné, symboliquement, **« L'insolite qui n'a pu être inventé ».**

### Les résultats

La première vérification et surprise nous a été donnée par la description faite par Lucia, la plus âgée des voyantes, quand dans **« L'enquête paroissiale »,** elle nous parle d'une **« Dame très lumineuse, avec 1,10 m. d'hauteur apparemment d'un âge entre les 12 et les 15 années ; elle avait une jupe très pressée, une veste et un manteau, tous traversés par des petites chaînettes d'or. Elle venait « d'en haut » et disparaissait peu à peu dans le sens inverse ; son visage était immobile ainsi que ses membres dans sa marche; elle parlait sans bouger les lèvres et elle bougeait seulement les mains, qui portaient une boule ; elle tournait le dos aux voyants quand elle partait pour « en haut » (1).**

Nous avons reconstitué le déplacement de la « Dame lumineuse » jusqu'au sommet du chêne vert, lieu de rencontre avec les petits. Les documents nous ont permis d'affirmer que **l'entité, d'aspect féminin, se faisait transporter dans l'intérieur d'un faisceau lumineux, tronqué, d'émission progressive/régressive, ayant très probablement comme source un « nuage » dont le mouvement était « anormal » et particulier, puisqu'il se déplaçait contre le sens du vent.** On n'a pas besoin de

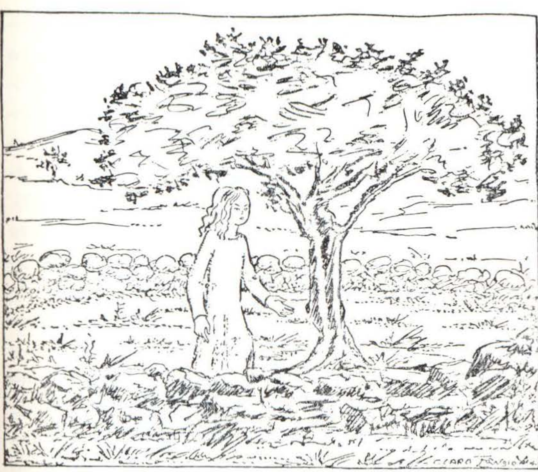


Reconsitution du
Carolina Carreira
1917, à Cova da I



citer des exe
« lumière solid
envisagé par
Un autre aspe
paramètre **dis**
laire » du 13.1
**moignages** qu
bande de 70 r
la Cova da Ir
attendant le «
avec un sens s
**les témoignag**
**res, enregistré**
c'est-à-dire, a
mait » le soleil
fiante vers le
effets enregist
indiqué sont :
**— séchage d**
**— chaleur so**
**— effets physi**
Tout cela est
nous effectif
(d'environ 25
qu'à la hauteu
gnages). Ce
suffisent pour
que provenan
moins et répo
sées sur les
phénomène « s
« projections
gogiques et p

Reconsitution du petit être « télépathique » observé par Carolina Carreira, la « quatrième voyante », le 28 juillet 1917, à Cova da Iria.



citer des exemples modernes de ce type de « lumière solide », dont le mécanisme a été déjà envisagé par plusieurs spécialistes (2).

Un autre aspect important et qui nous donne le paramètre **distance** du fameux « phénomène solaire » du 13.10.1917, c'est la **distribution des témoignages** que nous avons localisés dans une bande de 70 mètres de largeur dans l'espace de la Cova da Iria où la foule s'était assemblée en attendant le « miracle du soleil ». Cette bande, avec un sens sud-nord, sensiblement, contient **tous les témoignages qui ont subi des effets secondaires, enregistrés lors de la manifestation « solaire »**, c'est-à-dire, au moment précis où l'objet qui « mimait » le soleil est descendu dans une chute terrifiante vers les 60.000 personnes présentes. Les effets enregistrés, seulement dans l'espace déjà indiqué sont :

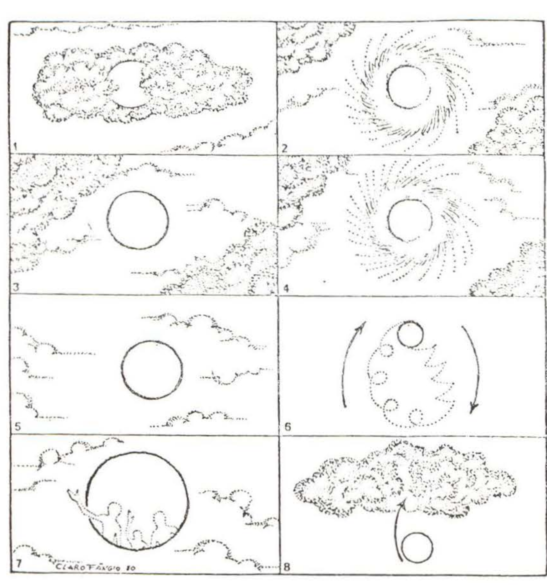
— **séchage des vêtements (et du sol) ;**

— **chaleur soudaine et très forte ;**

— **effets physiologiques (voir « miracles »).**

Tout cela est survenu lors de l'approche - pour nous effectif et spatialement localisé - de l'objet (d'environ 25 mètres) qui « mimait » le soleil, jusqu'à la hauteur d'un pin (d'après quelques témoignages). Ce triple effet et sa base testimoniale suffisent pour assurer la véracité du fait, en tant que provenant d'une source extérieure aux témoins et répondent à plusieurs hypothèses basées sur les caractéristiques hallucinatoires du phénomène « solaire ». L'hypothèse des soit-disant « projections d'images », typiques des états hypnagogiques et pareils, ne cadre pas avec les observations multiples de Fatima. Voir à ce propos la critique de l'ingénieur V.J. Ballester Olmos et du docteur Miguel Guasp, à la thèse de « l'imagerie », comme réponse à tous les **stimuli** OVNI (3).

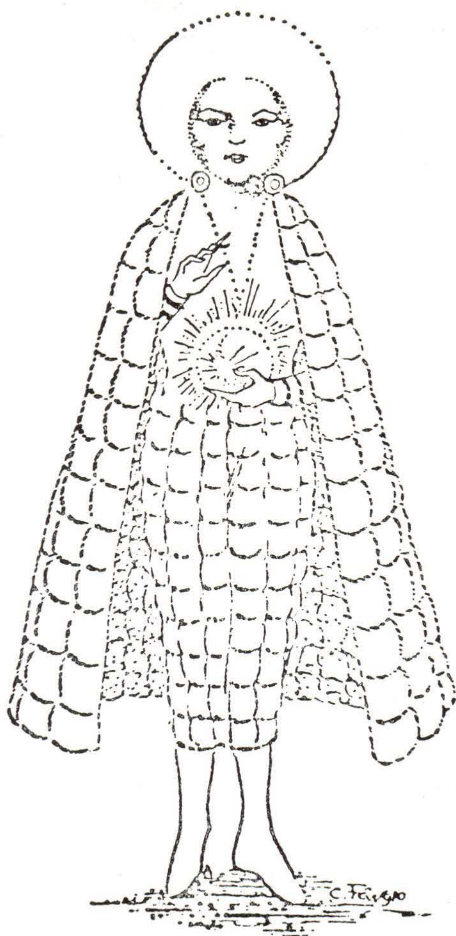
Les différentes phases du « miracle du soleil » dès le moment de l'ouverture du « nuage ».



Nous sommes encore dans la phénoménologie « solaire » et il nous sera permis de rapprocher les effets chromatiques enregistrés en 1917 à la suite du phénomène « solaire ». **Nous ne pouvons être qu'étonnés en vérifiant que les témoignages de 1917 ont pris l'avance sur les expériences - 65 ans plus tard ! - de Jean-Pierre Petit et Maurice Viton sur la MHD.** A Fatima, nous avons vérifié que le **chromatisme du « soleil » changeait en fonction du facteur accélération,** relation établie par des chercheurs depuis Aimé Michel, à cause de la coloration ambiante (excitation des gaz) par l'énergie émanant du phénomène - soit objet ou source inconnue - bien présent, comme nous l'avons vu, au sens spatial et temporel au-dessus de Fatima et des témoins (4).

Une autre déduction, bien séduisante est la possibilité d'intervention de **micro-ondes comme véhicule de communication entre l'entité et les petits bergers.** Selon plusieurs témoins, des gens qui se trouvaient très proches du lieu de « contact », on a entendu des **« bourdonnements d'abeilles »**, effet très connu dans les cas rapprochés. Les propriétés des micro-ondes ont été étudiées (parmi d'autres) par le physicien nucléaire James Mc Camp-

La Dame de Fatima, selon la description originale **de** Lucia contenue dans l'« Enquête Paroissiale ».



bell et expliquent aussi, dans le cas de Fatima, les manifestations de **chaleur, séchage de vêtements et guérisons physiologiques.** D'ailleurs, l'audition du « bourdonnement » classique se vérifiait chaque fois que la Dame **parlait** avec les petits bergers, **sans bouger les lèvres.** Il nous semble donc qu'à Fatima, la région du spectre EM de micro-ondes a été largement utilisée... (5).

Les travaux de McCampbell furent suivis par de nouvelles recherches en laboratoires qui sont venues renforcer l'hypothèse **micro-onde** et donner une consistance inattendue à ce que nous avions soupçonné en raison de l'effet « bourdonnement ». Nous citons, par exemple, les expériences menées par des ingénieurs de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers » (Canada), notamment James C.Lin (« **Le phénomène auditif des micro-ondes** ») et Sergio X. Salles-Cunha, Joseph Battocletti et Anthony Sauces (6). Ces recherches se révèlent prometteuses dans le sens de la vérification expérimentale de quelques aspects secondaires, physiques et autres, dus à la présence d'un phénomène type OVNI et de sa source énergétique, auprès des êtres humains et d'animaux (7). Le «**phénomène auditif des micro-ondes** » pourra - on le pense - aider à la compréhension du «système communicatif» inhérant au cas de « rencontres » où il existe un contact avec les messages laïques ou religieux (OVNI ou « Apparition »), notamment ceux qui caractérisent le « syndrome du contacté », bien évident dans le cas de Fatima. Les expériences évoquées ont consisté en des effets de courtes décharges rectangulaires de radiations de micro-ondes sur des sujets humains. La perception obtenue a été un ensemble de sonorités audibles. La tête du sujet a été mise dans la cible directe d'une antenne conique,.

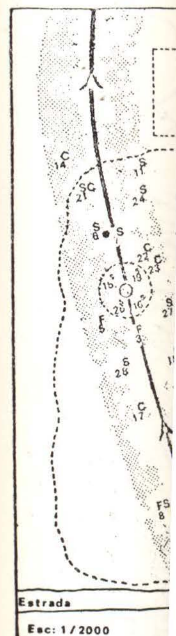
Ces études ont démontré que les sujets soumis à l'expérience, éprouvaient des «**bourdonnements**» ou «**pops**» lorsque la tête était soumise à des micro-ondes de 200 à 3000 MHz avec une moyenne de densité de potentiel de 0,4 à 2 mW/cm² et à une densité de niveau supérieur de 300 mW/cm². Les fréquences modulées s'étendaient de 200 à 400 Hz. Les sons étaient, en général, aperçus comme provenant **soit de l'intérieur de la tête, soit du postérieur du crâne.** Curieux : dans le cas de Fatima, on a découvert que la « quatrième voyante » éprouvait les paroles de l'« ange » **dans l'intérieur de la tête..**

En revenant au cas portugais, nous constatons que la sensation de « **bourdonnement** » n'était pas réservée aux trois petits voyants de la Cova da Iria ; en fait, nous possédons plusieurs témoignages de personnes qui, à ce moment-là, se trouvaient proches des enfants au moment du contact avec la « Dame ». On se souvient que le « bruit d'abeilles » se faisait entendre **justement et nettement quand la Dame parlait avec Lucia sans bouger ses lèvres.**

Malgré l'absence d'autorisation de l'Eglise pour que nous puissions parler avec Lucia, il demeure clair que les évidences expérimentales confirment que le phénomène « bourdonnement », en étant généralisé et affectant juste une région précise autour des trois enfants, provenait **d'une source**



Schéma de la surf
secondaires survent
13-10-17.

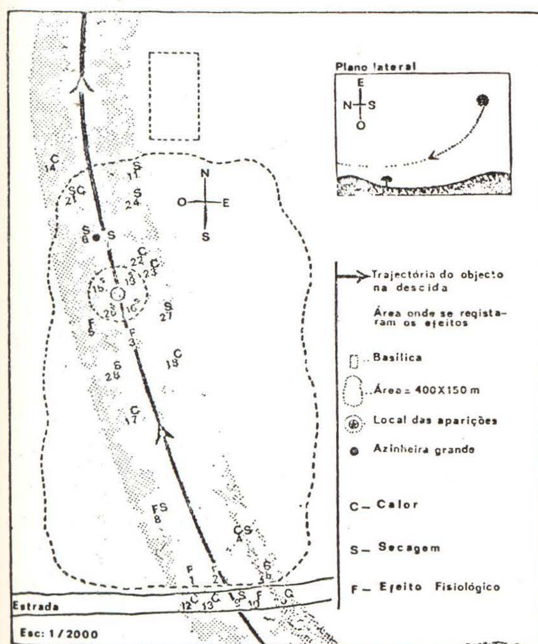



**extérieure** à c
était liée au s
la « Dame lum
dans l'intérieu
pensons que
véhicule de c
voyants s'insc
**micro-ondes.**

## Conclusion

Le parcours e
notamment e
effets de la
souhaitable q
instruments e
rent cette vo
résultats stat
sons que d'a
non seulemen
logique des
aussi dans l'
« contactés »
messages et
mystique est
Evoquons e
retenues par
distorsions c

Schéma de la surface où se sont enregistrés les effets secondaires survenus lors du « phénomène solaire » du 13-10-17.




**extérieure** à ceux-ci ; cette source, par contre, était liée au système communicatif originaire de la « Dame lumineuse » qui se faisait transporter dans l'intérieur d'un faisceau tronqué. Ainsi, nous pensons que tout nous amène à croire que le véhicule de communication de l'entité avec les voyants s'inscrit dans le spectre de **radiations micro-ondes.**

## Conclusion

Le parcours expérimental est loin d'être achevé, notamment en ce qui concerne la totalité des effets de la radiation sur les témoins. Il serait souhaitable que des chercheurs possédant des instruments et des installations convenables explorent cette voie expérimentale dans la quête de résultats statistiquement significatifs. Nous pensons que d'autres études pourront être entreprises non seulement sur le comportement psychophysiologique des êtres humains et des animaux, mais aussi dans l'analyse sémantique du discours des « contactés » religieux et autres - dont les fameux messages et secrets de Fatima, dont la traduction mystique est l'exemple le plus significatif (8). Evoquons encore, en particulier, les hypothèses retenues par le Dr Claude Rifat sur les apparentes distorsions du contenu (l'irréalité apparente) des expériences OVNI / Apparitions. Dans la revue « UFO PHENOMENA » ce chercheur met l'accent sur le rôle que le « **locus cœruleus** », l'importante région du cerveau des mammifères, assumerait dans ces situations. C'est là où s'induit le phénomène des rêves. Peut-être la source rayonnante (OVNI, humanoïde, etc.) intervient-elle dans le processus normal du cerveau à travers la possible émission de radiations micro-ondes. La distorsion ou adaptation des « messages » (en dehors des images) relative au subconscient du sujet (formation culturelle, religieuse, etc.) ne serait alors que le résultat de ce type d'interférences avec la région du cerveau rapportée (9).

**Joaquim Fernandes.**

REFERENCES :


1. Joaquim Fernandes et Fina d'Armada, **Intervencão Extraterrestre em Fátimas aparições e o fenómeno OVNI**-Bertrand, Lisbonne, 1982, page 33.
2. Jan Heering, « **A comparative analysis of 62 « solid light » beam cases** », in « UFO PHENOMENA », UPIAR, Bologna, Vol. II, nº 1, 1977 ; voir aussi, Auguste Meessen, « INFORESPACE », mai-septembre, 1978.
3. Vicente-Juan Ballester Olmos et Miguel Guasp, « **Los OVNI y la Ciencia** », Plaza & Janes, Barcelona, 1981.
4. Jean-Pierre Petit, «**Une propulsion MHD pour les OVNI**» « INFORESPACE », novembre 1976.
5. James McCampbell, « **UFOLOGY** », Jaymac Company, Belmont, 1973.
6. « **PPOCEEDINGS OF THE I.E.E.E.** », Vol. 68, nº 1, janvier 1980.
7. **José Figuieredo, « Manuel dos efeitos psico-fisiolégicos provocados pelo fenómeno OVNI**, CEAFI, Porto, Portugal, 1979.
8. Claude Rifat, « **The induced dream hypothesis** », in « UFO PHENOMENA », UPIAR, Bolonha, Vol. II, nº 1, 1977.
9. Idem, « **A theoretical frame working for the problem on non-contact between an advanced extraterrestrial civilisation and mankind : symbolic sequential communication versus symbolic non-sequential communication** », in « UFO PHENOMENA », UPIAR, Bologna, Vol. III, nº 2 1978-79.

# Nos enquêtes

## Une rencontre rapprochée à Orp-le-Grand

C'est dans la soirée du 6 novembre 1974 qu'un jeune ouvrier-magasinier de 19 ans, Jean-Claude Collin, put observer un objet dont le comportement ne parut pas correspondre à celui d'un engin connu.
Tel est le bref résumé du cas que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Outre l'intérêt de toute rencontre rapprochée, l'observation effectuée par J.C. Collin mérite notre attention dans la mesure où elle fit l'objet d'un premier rapport (questionnaire SOBEPS), puis d'une enquête et finalement d'une contre-enquête.
La réalisation d'une telle démarche apparaît comme particulièrement efficace car elle permet la comparaison entre deux récits distants de plusieurs mois, ce qui permet de tirer certains enseignements quant à la fiabilité du témoignage. De plus, elle permet de minimiser l'impact psychologique de l'enquêteur sur l'enquêté, impact dont les ufologues ne nient plus l'importance (et les dangers).

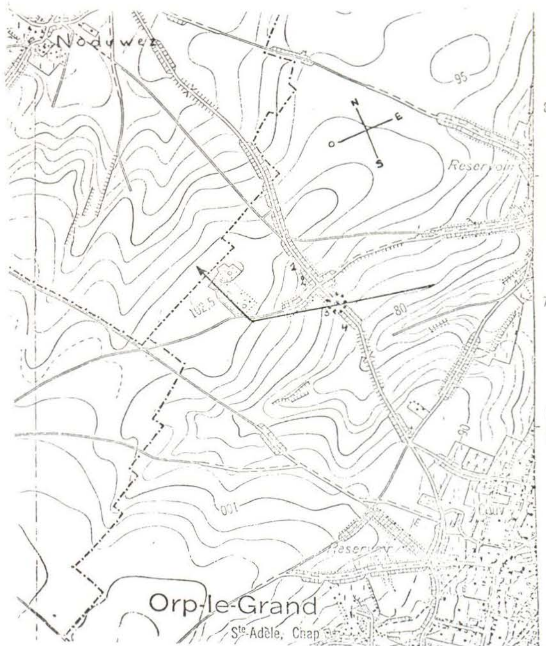
### 1. Description des lieux de l'observation.

La commune d'Orp-le-Grand est située à 7 km au NNO de Hannut. L'autoroute E5 passe au nord ; les terrains qui entourent le village sont fortement vallonnés et sont utilisés essentiellement en cultures. Une ligne de chemin de fer traverse le village du NNE vers SSO.
Ainsi qu'il apparaîtra lors de la contre-enquête, Orp-le-Grand est situé à 16 km au NE d'Aische-en-Refail, déjà connu de nos lecteurs. Le terrain d'aviation de Piétrebais se trouve à 15 km ONO du lieu d'observation, celui de Tirlemont, à 10 km NNO et celui de Brustem à 17 km NNE.
Une ligne HT de 70 KV passe au NNE vers le NO d'Orp-le-Grand (ligne allant de Jodoigne à Landen).
L'observation a été faite dans la campagne environnante ; il n'y a pas d'éclairage public (fig. 1).

### 2. Conditions météo et optiques.

a) **Conditions météorologiques** : Le temps était frais, il y avait quelques nuages épars, il faisait bon.
b) **Conditions optiques** : Le témoin a une bonne vue et rien n'a pu gêner l'observation sauf au début, un terrain et des arbres masquant partiellement la vue dans la direction de l'objet aperçu.

Figure 1.




### 3. Circonstances de l'observation.

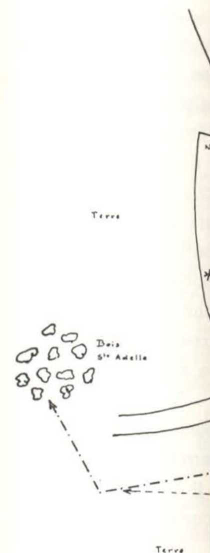
Le témoin venait de quitter son lieu de travail pour rentrer chez lui ; il utilisait sa motorette (50 cc.) et devait traverser toute la campagne pour rejoindre son domicile situé, à l'époque, à Orp-le-Grand.

### 4. Description de l'observation.

Nous laissons ici la parole à Jean-Claude Collin. On se reportera à la fig. 2 lorsqu'il sera fait mention, dans le récit du témoin, des divers points de repère.
« Je revenais de mon travail. Après avoir roulé un bon moment, je suis arrivé à hauteur d'Orp-le-Grand, il était environ 18h30 et il faisait nuit. (point 1 sur le plan). C'est à ce moment que je vis à ma gauche à l'horizon des lueurs de couleur vert, rouge, blanc qui clignotaient alternativement comme une camionnette de dépannage. Je me suis dit que c'était sûrement un avion qui passait comme j'en ai souvent vu dans la région. En continuant ma route, je ne vis plus rien, car les terres à ma gauche remontaient fortement et me cachaient l'horizon.
Puis arrivé au point 2, 450 m plus loin, l'horizon se dégagea de plus en plus et permit d'apercevoir des arbres à ma gauche. A ce moment, je

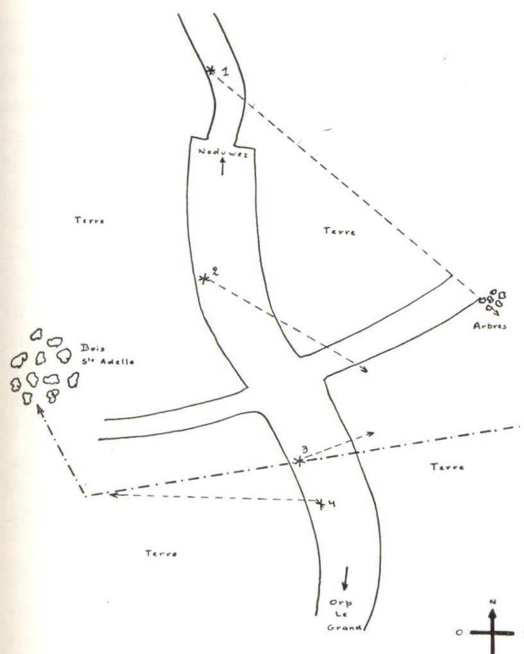


Figure 2.



revoyais les lue
allongée horizont
moitié de son épa
Je commençais à
tout en roulant,
point 1, quel ne f
je vis ce disque
tionner à environ
Tout de suite, je
ment cela une « s
peur et étais ango
je roulais encore
absorbé par le p
feux se sont étei
d'une lumière d'
avait allumé dans
traversait les ride
Le disque a redé
de moi. J'ai éval
hauteur de 10 m
res sont approxim
époque de l'anné
à ma droite et j'a
arrivé à hauteur
mière de la coup
sont rallumés c

Figure 2.

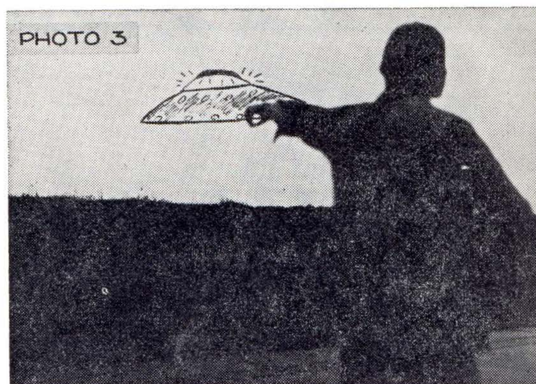



revoyais les lueurs et également une forme allongée horizontalement avec des lueurs à la moitié de son épaisseur.

Je commençais à me poser des questions et, tout en roulant, arrivé au point 3 à 620 m du point 1, quel ne fut pas mon étonnement quand je vis ce disque énorme ralentir et même stationner à environ 25 m de moi à ma gauche. Tout de suite, je me suis dit que c'était sûrement cela une « soucoupe volante ». J'ai eu très peur et étais angoissé. Je ne me souviens plus si je roulais encore ou si j'étais à l'arrêt tellement absorbé par le phénomène. A ce moment là, les feux se sont éteints et la coupole s'est éclairée d'une lumière d'un blanc crème comme si on avait allumé dans une maison et que la lumière traversait les rideaux (photo 3).

Le disque a redémarré et est passé au-dessus de moi. J'ai évalué son diamètre à 15 m et une hauteur de 10 m au-dessus de moi, ces mesures sont approximatives, car il faisait nuit à cette époque de l'année. 20 m plus loin, j'ai regardé à ma droite et j'ai vu le disque disparaître, puis arrivé à hauteur du bois des Allemands, la lumière de la coupole s'est éteinte et les feux se sont rallumés comme au début. Puis il s'est

Figure 3.




incliné et a fait un virage de 90° vers sa droite et a pris de la vitesse de plus en plus pour disparaître à perte de vue dans le ciel ». (point 4).

## 5. La première enquête (5 mars 1976).

L'enquête originelle permit dans un premier temps de recueillir le récit que vous venez de lire. L'enquêteur s'enquit alors des éventuelles suites de l'observation. Jean-Claude Collin lui dit alors avoir eu des angoisses et des insomnies par la suite. Très nerveux les jours suivants, il (le témoin) n'estima cependant pas devoir consulter un médecin.

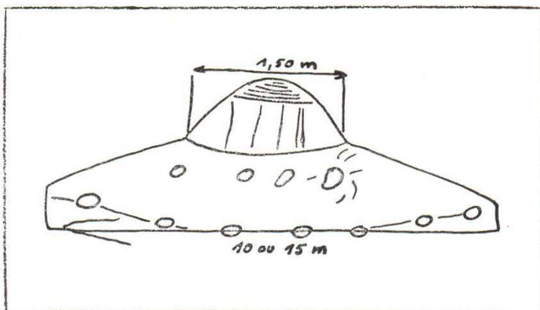
Un relevé sur place permit ensuite d'obtenir les précisions suivantes : (v. fig. 2).

| | élévation | azimut |
|---|---|---|
| point 1 | 4° | 97° SE |
| 2 | 2° | 130° SE |
| 3 | 14° | 50° NE |
| 4 | 10° | 280° NO |

L'altitude était de 15 m environ. La vitesse de l'engin fut estimée par le témoin comme égale à celle d'un vélomoteur (40 à 50 km/h.). Sur le questionnaire rempli par J.-C. Collin, la distance est estimée à 10 m et les dimensions de l'objet, 10 à 15 m. La vérification sur place conduira à une valeur plus élevée de la distance et par suite, des dimensions de l'objet. Respectivement, on a 25 à 30 m pour la distance à l'objet et 37 m (à ± 5 m) pour les dimensions de l'objet. Aucune analyse d'un autre type ne fut réalisée.

Les photos permettent de se faire une idée des lieux. Elles correspondent aux repères dont il est fait menton dans le texte. On a ajouté une description schématique de l'objet aperçu par le témoin, tel qu'il le décrit.

Figure 4.




La première enquête devait encore révéler que Jean-Claude Collin, célibataire à l'époque de l'observation, est un garçon sérieux. Après avoir terminé ses études A3, il effectue son service militaire dans une unité de défense des aérodromes. Il occupe ensuite un emploi d'ouvrier magasinier à Bruxelles. Il est le fils d'un commerçant en sellerie, commerce exercé de père en fils depuis 300 ans et qui est donc très connu dans la région et même dans certaines grandes villes.

Ne s'intéressant pas ou peu aux OVNI avant son observation, Jean-Claude Collin croit possible maintenant l'existence d'une vie extraterrestre. Toujours le sourire aux lèvres, il est connu comme un garçon serviable.

Il apparut également lors de cette première enquête que le témoin ne cherchait pas à inventer et d'ailleurs, malgré le commerce de ses parents, il accepta volontiers la publication de son récit.

## 6. La contre-enquête du 29 octobre 1976.

Mis à part quelques corrections apportées à la description de lieux et à la situation de quelques repères tels les aérodromes, l'interview réalisé le 29-10-76 confirme bien le premier récit que fit le témoin le 5 mars 76.

On retiendra également de ce second interrogatoire que le témoin fut pris de panique lorsqu'il se trouva à quelques dizaines de mètres seulement de l'objet qui le survola. Il ne se souvient plus si son vélomoteur (Flandria 50 cc, 3 vitesses) a eu des ratés et si le moteur a éventuellement calé. Il aurait rentré la tête dans les épaules et se serait même couché sur sa machine tant sa frayeur fut vive quand l'objet passa au-dessus de lui. Il confirma n'avoir entendu aucun bruit (mais n'oublions pas qu'il portait un casque qui aurait pu gêner la perception d'un faible bruit éventuellement émis par l'objet).

Vu par en dessous, celui-ci était rond et de couleur sombre, il ne tournait pas sur lui-même et n'avait aucun mouvement de balancement. Aucune traînée, pas de fumée ou d'étincelles. Lorsqu'il s'est pratiquement trouvé en dessous de l'objet volant, le témoin n'a perçu aucun rayonnement ou sensation de chaleur ni d'ailleurs aucun autre phénomène (p. ex. picotement, souffle, brûlure, etc.). Quand l'objet accéléra et s'éloigna vers le bois des Allemands, il n'y eut aucun changement de luminosité des feux quand ceux-ci se rallumèrent.

Lors de cette seconde entrevue qui eut lieu à son nouveau domicile à Linsmeau - le témoin s'étant marié entretemps - les enquêteurs apprirent que la sœur de Jean-Claude Collin, Bernadette, avait également fait une observation. Il ne put pourtant fournir aucun détail sur les circonstances de celle-ci.

Quelques mois plus tard (mars 78), une enquête réalisée dans la région et relative à une autre observation, donna l'occasion à nos enquêteurs de se rendre au domicile de Bernadette Collin, situé à Orp-le-Grand.

Son absence couduisit nos enquêteurs chez ses parents habitant à quelques centaines de mètres dans le village.

Les parents Collin devaient confirmer qu'en 1974, leur fils Jean-Claude, avait dû voir très certainement quelque chose d'extraordinaire sur le chemin du retour car lorsqu'il rentra à la maison, « il était blanc comme un linge ». Sa mère précisa également que plus jamais il n'osa emprunter la route reliant Noduwez à Orp-le-Grand à moto une fois la nuit tombée. Ce détail aurait été omis par le témoin lors des précédents entretiens.

Le croquis de l'objet (fig 4) fut reconnu par la mère de Jean-Claude comme ayant été réalisé le soir même de l'observation. On peut estimer qu'il est assez fidèle dans son ensemble puisque réalisé peu de temps après l'observation.

Il ne fut hélas jamais possible de rencontrer la sœur de Jean-Claude Collin ; Bernadette Collin semblait en effet peu désireuse de rapporter ce qu'elle avait vu, estimant son observation de peu d'intérêt. Madame Collin croit possible que sa fille ait vu quelque chose en compagnie de sa voisine, Mme Marie-Louise Mottart. Cette dernière après un premier refus, finit par déclarer que lors de son



observation,
nadette. Elle
est probable
vation n'excé

Conclusion
Le cas prés
sure où l'ob
très proche
qu'il ne puis
objet plus
(mais ce poi
plus approfo
vice militair
semble corr
Il est à reg
dette Collin,
l'occurence,
Ceci ne nous
pourtant car
nos enquête
témoin indiq
satisfaisante.
son souci d
qu'il a vu,
nous incitent
thèse de dép
tifié après e
Toutes les a
pas encore
dromes, témo
exemples), n
cas typique d
l'introduisait
dent numéro
sera possible
ou d'un OVN
reille questio

Note de la
Lors de son r
naissance de
La « Lettre o
63 d'Inforesp
Conscient po
cite, T. Pinvi
mais qu'il a
ouverte ».

observation, elle n'était pas accompagnée de Bernadette. Elle estime d'ailleurs que ce qu'elle a vu est probablement une méprise, la durée de l'observation n'excédant pas quelques secondes.

## Conclusion.

Le cas présente un intérêt certain dans la mesure où l'observation a pu s'effectuer de manière très proche (phase 3). Ceci incline à faire penser qu'il ne puisse y avoir aucune confusion avec un objet plus conventionnel. L'expérience acquise (mais ce point ne fut pas l'objet d'une recherche plus approfondie) par le témoin lors de son service militaire (défense civile des aérodromes) semble corroborer ce fait.

Il est à regretter bien sûr le silence de Bernadette Collin, sœur du témoin dont l'unicité en l'occurence, constitue le principal point faible. Ceci ne nous conduit pas à rejeter le témoignage pourtant car les renseignements recueillis pas nos enquêteurs et relatifs à la personnalité du témoin indiquait, nous semble-t-il, une crédibilité satisfaisante. La collaboration directe du témoin, son souci de mettre rapidement sur papier ce qu'il a vu, son absence du désir de publicité nous incitent dès lors à considérer, comme hypothèse de départ, l'objet aperçu comme non identifié après enquêtes.

Toutes les analyses et réponses n'ayant pourtant pas encore été obtenues (expérience des aérodromes, témoignage de la sœur du témoin, par exemples), nous considèrerons ce cas comme un cas typique des quasi-OVNI, au sens où Cl. Mangé l'introduisait dans l'article paru dans un précédent numéro d'Inforespace. Reste à savoir s'il sera possible de déterminer s'il s'agit d'un OVI ou d'un OVNI au sens strict. Mais réponse à pareille question est-elle possible ?

**Pascal Deboodt.**

## Fiche signalétique du cas.

Témoin(s) : 1 : M. Jean-Claude Collin (19 ans) célibataire - ouvrier magasinier.

Lieu de l'observation : Orp-le-Grand (près du bois Ste Adèle, lieu-dit bois des Allemands).
Lat. N 50° 42' Long. 5°.
Altitude : 93 m.

Géologie : Groupe tertiaire, Eocène inférieur, Etage landénien.
Assise supérieure (L2) : argile simple ou lignitueuse, sables blancs avec lignites, bois silicifiés et grès mamelonnés.
Assise inférieure (L1) : sables verts fins glauconifères. Aucune faille n'est renseignée dans la région.

Date : Mercredi 6 novembre 1974.
Heure locale : vers 18h30.
Observation diurne/nocturne : nocturne.
Méthode d'observation : œil nu.
Nombre d'objets observés : 1 (un).
Forme : lenticulaire.
Dimension : 35 à 40m de diamètre, hauteur 6 m.
Couleur : mat sombre + feux lumineux vert, rouge, blanc + dôme lumineux blanc crême.
Bruit : néant.
Vitesse : 40 à 50 Km/h.
Elévation : au début 4°, milieu 50°, fin 10°.
Distance témoin/phénomène : 25 m.
Durée de l'observation : 2 ou 3 minutes.
Fin de l'observation : perte de vue.
Origine de l'information : questionnaire SOBEPS.
Indice de crédibilité : 3
Indice d'étrangeté : 3.
Classification : RR1.

## Note de la Rédaction.

Lors de son récent passage au siège de la SOBEPS, T. Pinvidic nous a demandé de porter à la connaissance de nos lecteurs ce qui suit :

La « Lettre ouverte à T. Pinvidic » que nous a envoyée M. Monnerie et qui est parue dans le numéro 63 d'Inforespace, n'a pas laissé T. Pinvidic indifférent.

Conscient pourtant du peu de place actuellement disponible en nos colonnes pour une réponse explicite, T. Pinvidic nous prie de faire savoir qu'il ne partage pas les idées développées par M. Monnerie mais qu'il a décidé de répondre de manière explicite et par courrier privé, à l'auteur de la « Lettre ouverte ».

# Nouvelles internationales

## Rencontre rapprochée au Texas.

Le 24 novembre 1981, vers 21 h 30, sur la route de Darco, à une quinzaine de km au sud-sud-ouest de Marshall (Texas), circulait un camion Chevrolet avec à son bord M. Dale Spurlock, 30 ans, accompagné d'un ami. Alors qu'ils se dirigeaient plein est, une lumière brillante fut visible à travers les arbres juste en face d'eux. Cette lueur se déplaçait, effectuant une sorte de contournement du véhicule qui avait continué sa route.

L'OVNI vint s'immobiliser à l'aplomb d'un arbre, à environ 12 m du camion, incliné à 50° en direction du véhicule. Les témoins virent alors distinctement 4 feux de couleurs à la base d'une petite coupole située sur le disque. Deux « projecteurs » étaient alors braqués sur le camion. Le témoin ajoute : « (...) Pendant 45 secondes il ne bougea pas du tout. J'ai écouté pour voir s'il faisait du bruit, s'il y avait du vent ou un quelconque mouvement. Il ne vibrait même pas. Il était juste immobile. Planté là dans le ciel... »

Sérieusement alarmé, D. Spurlock roula encore quelques dizaines de mètres, perdant de vue momentanément l'OVNI. Ce dernier réapparut brusquement face aux témoins, s'arrêtant à nouveau et braquant ses « projecteurs » en direction du camion. Spurlock accéléra pour gagner au plus vite une grand-route, alors que l'OVNI s'élevait, tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en partant vers le nord-ouest. Un jeune garçon de 11 ans, voisin du lieu d'observation, a pu lui aussi voir une « lumière » voyager dans le ciel.

(Référence : International UFO Reporter, Vol. 7, n°, May/June 1982, pp. 6-8).

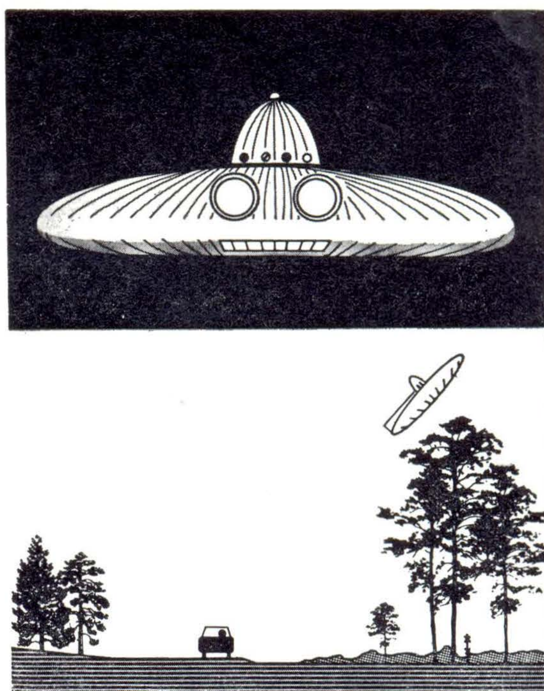
## Un quasi-atterrissage près de Chicago.

Maria X. est enseignante (professeur de langues) dans une école de Chicago. Le samedi 3 avril 1982, elle avait regagné - en compagnie de ses deux fils (13 et 14 ans) - leur maison située dans les faubourgs de la grande ville, à Bolingbrook.

Vers 03h00, en pleine nuit, elle fut réveillée par un bruit particulier, «...comme quelque chose dans une boîte », et le mur de la chambre à coucher s'illumina par une brillante lumière bleue qui disparut après 5 secondes. Dans les dix minutes qui suivirent, la lueur et le bourdonnement réapparurent par deux fois, cessant chaque fois après environ 5 secondes. Maria se leva en pensant apercevoir un véhicule de police sur la route : le temps était nuageux, il y avait beaucoup de vent avec un refroidissement sensible. Elle vit bien une voiture et un camion passer sur la grand route voisine, mais rien d'anormal ne s'y passait. Soudain, alors qu'elle était en train de constater qu'un camion venait de s'arrêter sur la route, un brillant faisceau de lumière descendit du ciel en direction d'un terrain vague situé à environ 70 m. du témoin. Le rayon se transforma rapidement en un disque surmonté d'un dôme ceinturé de lumières bleues. L'objet resta près du sol pendant une ou deux secondes, éclairant tout le secteur. Il s'éleva alors si vite que le témoin n'aperçut qu'un rayon de lumière accompagné toujours par le bourdonnement caractéristique. Fascinée, Maria X. continua d'attendre. Peut-être 3 minutes après, le même objet descendit du ciel mais beaucoup plus lentement (3 m/sec.). Il resta à une trentaine de cm au-dessus du sol, à environ 45 m. de la maison. Le diamètre estimé devait être de l'ordre de 6 m. (voir figure).

Après quelques secondes, Maria prit peur et courut réveiller ses deux fils : cela ne lui prit qu'une dizaine de secondes, mais à son retour l'OVNI avait disparu, bien que la lueur bleue et le bruit persis-

L'objet observé près de Marshall (Texas).

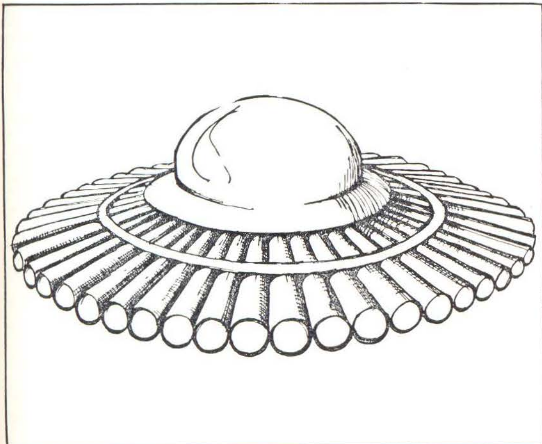


L'OVNI décrit



taient. Mari
ce qui la c
ment reprit
à l'aplomb
Maria se d
place asse
me de se r
(sic !). Il r
services de
nuit-là (ver
niques me
«décharge
du sol.
Après avo
pris une ta
garçons (
fit entendr
pas du to
Une fois d
simultanén
mit à prie
près de l'
du soleil.
A 04h30,
disposée
la maison
type de p
les se fo
situées e
tombaien
rent égal
mière bl
des fils
éclairs.,

L'OVNI décrit par Maria X. (Chicago).



La trace d'une brûlure apparaît sur la main du témoin (Plymouth).



taient. Maria téléphona aussitôt à sa sœur (03h30), ce qui la calma un peu. Juste après le bourdonnement reprit, comme si la source se trouvait alors à l'aplomb de la maison.

Maria se décida d'appeler la police qui arriva sur place assez rapidement, conseillant à la jeune femme de se recoucher et « de bien fermer la porte » (sic !). Il n'y eut aucun rapport officiel, mais les services de police signalèrent néanmoins que cette nuit-là (vers 03h50), de nombreux appels téléphoniques mentionnèrent l'observation de plusieurs «décharges électriques » et d'éclairs bleuâtres près du sol.

Après avoir un peu bavardé avec ses enfants et pris une tasse de café, Maria fit recoucher les deux garçons (04h00). A nouveau le bourdonnement se fit entendre. Maria rappela sa sœur (qui n'entend pas du tout ce bruit lors de la communication). Une fois de plus la lumière et le bruit disparurent simultanément. De plus en plus effrayée, Maria se mit à prier. Elle vit encore une sorte d'explosion près de l'horizon sud, puis plus rien jusqu'au lever du soleil.

A 04h30, Maria aperçut 5 lueurs de couleur bleue, disposée en ligne droite, qui se déplaçaient vers la maison, à très haute altitude. A 04h35, un autre type de phénomène apparut : de grandes étincelles se formèrent au niveau des lignes électriques situées en bordure du terrain vague. Ces étincelles tombaient vers le sol. La mère et les deux fils virent également nettement une grosse boule de lumière bleue (diamètre estimé à 2,7 m), à hauteur des fils électriques, de laquelle sortaient des éclairs., Quand le bourdonnement cessa, la boule pâlit et s'évanouit. Un jeune voisin fut réveillé par ce bourdonnement et l'intensité lumineuse. Durant cet épisode, l'éclairage public s'arrêta.

Le lendemain, Maria et sa sœur retournèrent sur le site présumé du quasi-atterrissage pour y repérer d'éventuelles traces. Elles prétendent effectivement y en avoir décelé, mais bien que l'enquête fut réalisée à peine 4 jours après les événements, une violente tempête de neige avait entretemps modifié quelque peu le décor et aucune analyse ne fut possible. Par après, le site ne révéla cependant aucune trace particulière.

(Référence : International UFO Reporter, Vol. 7, n° 4, July/August 1982, pp. 6-8).

## Brûlée par un faisceau laser émis par un OVNI ?

Le jeudi 10 septembre 1981, Mlle Denise Bishop, une jeune employée de bureau de 23 ans, rentrait chez ses parents à Weston Mill Hill (Plymouth - Angleterre). Il était 23h15 quand elle tournait au coin du bungalow pour entrer par la porte de derrière et qu'elle aperçu des lueurs derrière le bâtiment. Comme elle atteignait la porte, elle vit alors un gigantesque objet, « ayant l'aspect d'un crabe », qui stationnait au-dessus d'autres maisons au sommet d'une colline. Voici son récit :

« L'objet était non lumineux, d'un gris métallique sombre, mais venant par le bas et éclairant les toits en bas, il y avait six ou sept larges faisceaux de lumière. Il y en avait avec de jolis tons pastel

rose et pourpre, d'autres étaient blancs. J'étais terrifiée et je me suis précipitée vers la porte. Au moment où je mettais la main sur la clenche, un fin pinceau de lumière vert-citron est sorti de la partie non éclairée de l'objet et vint frapper le dos de ma main (au moins une trentaine de secondes), je fus incapable de bouger, pouvant juste regarder l'OVNI. J'étais terrifiée, bien que cela fut un spectacle fantastique. Il était énorme et silencieux. En fait toute la zone autour me paraissait particulièrement tranquille. Le rayon vert, qui n'éclairait pas, finit par s'éteindre et alors je continuai à ouvrir la porte. C'était comme si on avait arrêté les images d'un film et que maintenant la projection repartait. (...) Je pus encore voir l'OVNI décoller et quitter ma zone de vision.

Me frottant la main, je suis courue prévenir ma sœur. Ensemble nous sommes ressorties mais il n'y avait plus rien dans le ciel. Ma sœur m'examina la main mais il n'y avait rien. Je me suis assise et quelques instants plus tard, le chien de ma sœur s'est mis à renifler ma main, et alors j'ai ressenti un picotement. Il y avait comme de petites taches de sang et après l'avoir soigneusement lavée j'ai bien vu que c'était une brûlure. Vers 02h30 (dans la matinée du vendredi), le fiancé de ma sœur, John Greenwell, est venu pour la prendre (il venait juste de terminer son travail comme disk-jockey dans un night-club de Plymouth), et quand il apprit l'histoire il me dit d'aller raconter cela à la police. Il téléphona lui-même et le policier de service lui donna l'adresse d'un groupe de recherches sur les OVNI à Plymouth... ».

L'enquêteur Robert Boyd arriva sur place presque aussitôt après avoir été prévenu (vers 03h15) et put immédiatement interroger le témoin et photographier sa brûlure (voir photo). Malgré les exhortations de l'enquêteur, la jeune fille refusa d'aller consulter un médecin. La brûlure guérit normalement, laissant une cicatrice comme une pâle tache de naissance. L'enquête révéla également qu'au moment de l'observation, certains animaux des maisons voisines du présumé OVNI avaient eu un comportement bizarre.

(Référence : enquête du « Plymouth UFO Research Group », Robert Boyd in Flying Saucer Review, Vol. 28, n° 3, 1983, pp. 15-19).

# Etude de différents aspects du phénomène OVNI (6)

## Traces à Socorro

**L'affaire de Socorro fait partie des grands cas classiques (encore inviolés) de l'ufologie. Elle a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans la revue Inforespace. Un dossier en a été présenté dans le n° 47 (pp. 25-32), et R.J. Stevens en a proposé un compte-rendu dans le n° 59 (pp. 23-24). L'article ci-dessous aurait dû accompagner ce dernier texte: des raisons techniques nous en avaient jusqu'à présent empêché (N.D.L.R.).**

### Traces 1 et 2.

Les deux premiers groupes de traces concernent le jet qui a ralenti l'OVNI à l'atterrissage et l'a propulsé au décollage. Nous avons ici un des rares cas où nous comprenons ce système de propulsion au ralenti puisque son principe est appliqué couramment sur la terre. Cependant, les propriétés du jet sont moins courantes. Il ne s'agit pas d'un jet de gaz enflammé puisqu'il ne s'est pas écrasé sur le sol en soufflant le sable. mais qu'il y a plutôt pénétré, parce qu'il n'a répandu autour de lui que peu de chaleur (un jet de gaz aurait gravement brûlé Zamora) et parce que le jet avait une forme géométrique bien définie et sans turbulence (c'était un tronc de cône d'environ 20 cm de diamètre à la sortie de l'OVNI et de 40 cm au sol).

Une autre manifestation de cette absence de dégradé autour du jet est la façon dont le bouquet de « greasewood » a été endommagé : la partie qui était à l'intérieur du cône a complètement disparu tandis que celle qui se trouvait à l'extérieur est restée pratiquement intacte.

Toutes ces propriétés font penser à un jet de particules, probablement ionisées, et fortement accélérées, c'est-à-dire une propulsion ionique. Dans un système à réaction, les quantités de mouvement du propulseur et du propulsé sont égales :

$$mv = m'v' \text{ d'où } m' = \frac{m.v}{v'}$$

et on voit que le système peut être remarquable-économe en propulseur. Si l'OVNI pèse 8 t = $8.10^6$ g et sa vitesse est de 1 m/s et s'il est capable d'accélérer ses particules à 1000 km/s = $10^6$ m/s, nous avons :

$$m' = 8.10^6 \frac{1}{10^6} = 8 \text{ g}$$



Il suffira donc
par seconde p
quantaine de g
comme il fallai
de 10.000 km/s
de suite. Ce q
coup moins bi
et léger pour
assez puissant
portant une pu
soit la vitesse
qui explique
l'appareil.
L'enquêteur de
masse de sabl
lyses est nul :
traces de prod
aires. Bien ent
degré de cor
déclarations
dans ce domai

**Traces 3.**

Il résulte de
sabots de l'OV
dre) très ouve
quable. Les ce
mets d'un qua
inégaux, mais
angle droit. C
peuvent se m
longitudinal d
plan transvers
que ces béqu
et un angle
évidemment)
Par contre, q
les, les sabo
trent qu'ils s
orientables au
tance au dé
dans une dire
côtés que pe
du terrain e/o
D'autre part,
l'objet est la
gravité est à
des diagonale
de penser qu
meuvent les
gravité. Mais
d'environ 16°